

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2023			31/03/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 000		5 000	5 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	972 017	377 578	594 439	594 439
	Constructions	388 737	388 737		
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 333 561	1 309 852	2 023 709	2 151 695	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	809 054	648 472	160 582	201 614	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>5 508 369</b>	<b>2 724 638</b>	<b>2 783 731</b>	<b>2 952 749</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	13		13	13
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	352 701		352 701	317 934	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	63 708		63 708	180 763	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	104		104	1 603
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>416 525</b>		<b>416 525</b>	<b>500 312</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>5 924 894</b>	<b>2 724 638</b>	<b>3 200 256</b>	<b>3 453 061</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

160 582

201 614

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2023

31/03/2022

		31/03/2023	31/03/2022
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	4 582 625	4 582 625
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	458 109	458 109
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 745 308)	(1 095 649)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(741 946)</b>	<b>(649 658)</b>
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 553 480</b>	<b>3 295 427</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges	77 096	5 000
	<b>Total des provisions</b>	<b>77 096</b>	<b>5 000</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	400 429	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 659	78 414
Dettes fiscales et sociales	53 924	69 553	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 668	4 668	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>569 680</b>	<b>152 635</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 200 256</b>	<b>3 453 061</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(741 946,45)	(649 658,40)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		569 680	152 635
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2023

31/03/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges					83
Autres produits				318	6
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>318</b>	<b>89</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			181 951	186 369
	Impôts, taxes et versements assimilés			15 133	14 813
	Salaires et traitements			254 124	262 862
	Charges sociales du personnel			92 480	96 701
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			3 118	3 107	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>546 805</b>	<b>563 851</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(546 488)</b>	<b>(563 762)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2023

31/03/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(546 488)	(563 762)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	169 018 4 332	142 227 90
	<b>Total des charges financières</b>	<b>173 350</b>	<b>142 317</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(173 350)</b>	<b>(142 317)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(719 837)</b>	<b>(706 078)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	50 000	48 920 7 500
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>50 000</b>	<b>56 420</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 72 096	
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>72 109</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(22 109)</b>	<b>56 420</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>50 318</b>	<b>56 509</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>792 264</b>	<b>706 167</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(741 946)</b>	<b>(649 658)</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

# Annexe

---

## Préambule

Depuis l'exercice de 15 mois du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2009), l'exercice social de la société d'une durée de 12 mois commence le 1<sup>er</sup> avril pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2023 le total du bilan s'établit à 3 200 256 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat déficitaire de – 741 946 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## NOTE 1 – REGLES & METHODES COMPTABLES

---

### 1.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes (règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, homologué par un arrêté du 8 septembre 2014).

Le mode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celui des coûts historiques. En référence au règlement de l'ANC 2018-01 du 20 avril 2018, aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

### 1.2 Immobilisations incorporelles

Elles représentent la valeur des marques, propriété de la société.

### 1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan, soit :

- pour leur valeur d'origine ;
- pour les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976, à leur valeur réévaluée à cette date, selon les dispositions de la loi 76-1232 du 29 décembre 1976 ;
- pour les immobilisations apportées lors de l'absorption de la C.I.F.I.C. à leur valeur d'apport selon la Convention de fusion du 14 novembre 1984.

Au 31 mars 2023, les immobilisations corporelles (hors terrains) sont totalement amorties.

### 1.4 Immobilisations financières

#### 1.4.1 – Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'origine (coût d'acquisition ou d'apport), à l'exception de ceux ayant donné lieu à la réévaluation prévue par la loi 76.12.32 du 29 décembre 1976.

Si ces valeurs sont supérieures à leur valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'utilité est déterminée pour chaque ligne de titres, en fonction de l'actif net réévalué de la filiale, de ses

perspectives de rentabilité ou de réalisation, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elle opère et de la place qu'elle occupe dans ce secteur.

#### **1.4.2 – Détermination de la valeur d'utilité des actions propres détenues**

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023, la valeur d'utilité des actions propres détenues est définie comme étant la somme :

- de la trésorerie prévisionnelle consolidée au 31 mars 2023 ajustée des décaissements certains à venir
- des autres créances
- de la valeur estimée prudemment des terrains non encore cédés au 31 mars 2023

diminuée des provisions et autres dettes.

Cette valeur d'utilité ressort à **18,185 € par action**.

#### **1.5 Valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois.

#### **1.6 Autres créances**

Les « créances clients » et « autres créances » font l'objet d'une analyse individuelle et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non-recouvrement estimé.

#### **1.7 Résultat exceptionnel**

Les produits et charges relevant du résultat exceptionnel incluent les éléments extraordinaires, ceux non récurrents, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (résultats sur cession d'éléments d'actif).

---

### **NOTE N° 2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

---

#### **2.1 Cessions immobilières**

Il a été cédé sur l'exercice un terrain situé à Digoin pour un montant de 50 000 €, dégageant une plus-value comptable de même montant.

#### **2.2 Recherche d'un acquéreur au groupe**

En juillet 2019, à la demande de ses Actionnaires historiques, la société a publié dans la presse financière et auprès des principaux diffuseurs un communiqué faisant état de ce que ceux-ci étaient susceptibles de céder leurs actions.

Plusieurs marques d'intérêt ont été reçues.

Les différents confinements subis ont retardé les discussions et leur éventuel aboutissement, mais différents échanges ont continué durant le dernier exercice.

La société informera le marché, conformément à la réglementation applicable, dans le cas éventuel où un accord viendrait à être trouvé avec un repreneur potentiel.

## **2.3 Accident survenu dans l'enceinte du site de Sarreguemines**

### **2.3.1 La genèse de cet accident**

En avril 2015, un jeune homme âgé de 15 ans et un de ses amis ont pénétré de manière illégale dans l'enceinte du site désaffecté des Faïenceries, en dépit des clôtures et panneaux d'interdiction.

Ils ont escaladé des murs d'une dizaine de mètres de hauteur pour accéder aux toitures, selon leurs dires « *pour effectuer des sauts de toit en toit* ».

A l'occasion d'un de ces sauts, ce jeune homme a traversé une plaque de fibrociment et a chuté d'une dizaine de mètres.

A la suite de cet accident, la partie inférieure de son corps est inerte, selon l'Avocat de la famille.

Ses parents et ce jeune garçon ont assigné F.S.D.V. et son assureur devant le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines.

Il y a lieu de préciser que cet accident rentre dans les garanties du contrat d'assurance Responsabilité Civile de la société, ce qui est reconnu par l'Assureur partie prenante à la procédure.

### **2.3.2 Jugement du Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines**

Par jugement du 7 juin 2019, le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines a retenu la responsabilité de F.S.D.V. à hauteur de 90 % des préjudices subis par ce jeune garçon, et

- a condamné *in solidum* F.S.D.V. et son assureur à payer la somme de 174 K€ à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et au versement d'une provision de 50 K€
- a désigné un Expert afin de procéder à l'examen des préjudices.

La motivation du jugement étant jugée par l'Avocat de la société, et celui de l'assureur, comme « particulièrement contestable », il a été fait appel de ce jugement.

### **2.3.3 Arrêt de la Cour d'Appel de Metz**

Par arrêt du 28 mars 2023, la Cour d'Appel de Metz a :

- infirmé le Jugement du Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines
- déclaré F.S.D.V. responsable à 60 % du préjudice par le jeune homme du fait de l'accident d'avril 2015
- condamné l'Assureur à garantir F.S.D.V. sur l'ensemble des condamnations prononcées à son encontre, en principal, frais et intérêts.

## 2.4 Evénements postérieurs à la clôture

Début Mai, la Ville de Vitry le François a fait état de son souhait d'inscrire les terrains propriété de FSDV dans un programme dénommé « Action Cœur de Ville », programme disposant de financements.

Dans la mesure où l'étude ainsi menée déboucherait sur des résultats positifs, la Ville pourrait se porter acquéreur desdits terrains afin d'« y développer un programme immobilier respectueux de l' environnement ».

La société a répondu positivement à cette demande.

### NOTE N° 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'€)	31.03.2022	Augmentations	Diminutions	31.03.2023
BREVETS, MARQUES	5			5
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	-			-
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>5</b>			<b>5</b>
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-			-
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>5</b>			<b>5</b>

### NOTE N° 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'€)	31.03.2022	Augmentations	Ajustements / Diminutions	Cessions	31.03.2023
TERRAINS (valeur brute)	972				972
DEPRECIATION	(377)				(377)
TERRAINS (valeur nette)	595				595
CONST. ET AGENC.	389				389
AMORTISSEMENTS	(389)				(389)
CONST. ET AGENC	-				-
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>595</b>				<b>595</b>



## Etat des créances

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>					
Créances rattachées à des participations					
Prêts (1) (2)					
Autres immobilisations financières					
<b>De l'actif circulant</b>					
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients					
Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques					
	Impôts sur les bénéfices		122 005		122 005
	Taxe sur la valeur ajoutée		217 485	217 485	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		66	66	
	Divers				
Groupe et associés					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					
Charges constatées d'avance					
<b>Totaux</b>			<b>352 805</b>	<b>230 800</b>	<b>122 005</b>
<b>Renvois</b>					
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

## Etat des dettes

Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un 1 an et 5 an au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et obligations convertibles (1)						
Autres emprunts obligataires (1)						
Emprunts et dettes auprès des établ <sup>ents</sup> de crédit (1)		à 1 an max à l'origine				
		à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1-2)						
Fournisseurs et comptes rattachés			110 659	110 659		
Personnel et comptes rattachés			2 419	2 419		
Sécurité sociale et organismes sociaux			37 376	37 376		
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur bénéfices				
		Taxe sur valeur ajoutée				
		Obligations cautionnées				
		Autres impôts, taxes et assim.	14 130			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés (2)			400 429	400 429		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			4 668	4 668		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie						
Produits constatés d'avance						
<b>Totaux</b>			<b>569 680</b>	<b>569 680</b>		
<b>Renvois</b>						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'ex					
	Emprunts remboursés en cours d'ex.					
(2)	E. D. contractés aup des asso. pers. phy.					

## NOTE N° 7 – CLIENTS ET AUTRES CREANCES

---

Les autres créances correspondent pour l'essentiel à la TVA récupérable à hauteur de 217 K€ et à une créance de carry back constatée à la clôture de l'exercice clos au 31 mars 2021 pour 122 K€.

## NOTE N° 8 – CAPITAUX PROPRES

---

**8.1** Au 31 mars 2023, le capital de la société est constitué de 150.250 actions d'une valeur nominale de 30,50 €, soit 4.582.625 €

**8.2** Variation des capitaux propres (en milliers d'€)

	Capital	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Total
<b>Au 31 mars 2022</b>	<b>4.583</b>	<b>-</b>	<b>458</b>	<b>(1 096)</b>	<b>(650)</b>	<b>3 295</b>
Affectation résultat				(650)	650	-
Réserves réglementées						
Résultat de l'exercice					(657)	(657)
Réserve de réévaluation légale						
<b>Au 31 mars 2023</b>	<b>4 583</b>		<b>458</b>	<b>(1 745)</b>	<b>(657)</b>	<b>2 639</b>

## NOTE N° 9 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

---

(en milliers d'€)	31.03.2022	Augmentation	Diminution	31.03.2023
Provisions pour risques	5	72	-	77
Provisions pour charges				
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>72</b>	<b>-</b>	<b>77</b>

---

## COMPTE DE RESULTAT

---

### NOTE N° 10 – RESULTAT D’EXPLOITATION

---

La société ne dispose d’actifs immobiliers générant des produits de location depuis l’exercice clos au 31 mars 2020.

### NOTE N° 11 – RESULTAT FINANCIER

---

Le résultat financier est principalement constitué des dotations sur les titres de participation et actions d’autocontrôle dont les modalités sont précisées aux notes 1.4 et 5.

### NOTE N° 12 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

---

Les principaux éléments du résultat exceptionnel de l’exercice de **-22 K€** résultent principalement de la plus-value de cession d’un terrain pour 50 k€ (cf §2.1) et d’une dotation aux provisions pour risques et charges de 72 K€ au titre de coûts susceptibles d’intervenir dans le cadre d’un changement d’actionnariat recherché (cf § 2.2).

### NOTE N° 13 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

---

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l’intégration globale dans les comptes consolidés de :

**Dénomination sociale** FSDV

Forme : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

Capital : 4.582.625 €

Registre Commerce : 562 047 605 00349

### NOTE N° 14 – INTEGRATION FISCALE

---

**14.1** - FSDV a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223A et suivants du CGI), avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2000, renouvelé depuis cette date.

La société- mère du groupe, FSDV, est redevable de l’impôt sur les sociétés dû sur le résultat d’ensemble.

Au titre de chaque exercice, chaque filiale verse à FSDV, à titre de contribution au paiement de l’impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l’impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l’exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l’ensemble des droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l’absence d’intégration (gestion de l’intégration fiscale en trésorerie).

**14.2** - Pour l’exercice clos le 31 mars 2023, le résultat fiscal d’ensemble de F.S.D.V., société tête de groupe, s’élève à **une perte fiscale de -474 K€**.

**14.3** - Montants cumulés au 31 mars 2023 : **20.8 M€**

Les moins-values à long terme reportables afférentes à des titres qui relèvent du secteur exonéré sont définitivement perdues.

**NOTE N° 15 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES LIENS DE PARTICIPATIONS**

(en milliers d'€)	BRUT	PROVISION	NET
<u>ACTIF</u>			
Compte courant	8	-	8
<u>PASSIF</u>			
Dettes fournisseurs	(15)		(15)
Compte courant	(400)		(400)

**NOTE N° 16 – EFFECTIF**

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	04/2022-03/2023	04/2021-03/2022
Cadres (à temps partiel)	2	2
Employés, Agents de maîtrise	0.5	0.5
<b>TOTAL</b>	2.5	2.5

**NOTE N° 17 – REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

(en milliers d'€)	31/03/2023	31/03/2022
Jetons de présence		
Montant (1)	4	4
Nombre de membres du conseil de surveillance	3	3

(1) Montants bruts avant prélèvements sociaux

La rémunération des Organes de Direction est indiquée dans le rapport du Directoire à l'Assemblée Générale.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023, les rémunérations brutes versées aux membres de Direction et de Surveillance de la société se sont élevées à **230 K€** contre **236 K€** au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 (-2.5%) et **259 K€** pour celui clos le 31 mars 2021 (-11,2%).

**NOTE N° 18 – MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS**

**18.1 - ENGAGEMENTS DONNES : néant**

**18.2 - ENGAGEMENTS RECUS : néant.**

**NOTE N° 19 - ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES (ENGAGEMENTS HORS BILAN)**

---

La société rémunère une salariée à temps partiel, revenue après avoir fait valoir ses droits à la retraite. La société n'a donc aucun engagement à ce titre au 31 mars 2023.

**NOTE N° 22 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES & PARTICIPATIONS**

---

**Voir tableau joint des filiales et participations.**

## Filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affect. des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exerc.
				Brute	Nette					
Filiales et participations										

### Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.

Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société).

FAIENCERIES DES SALINS	152 500	521 859	95.81	544 945	544 945			0	(1 545)	
SOCIETE FINANCIERE NANTAISE	426 192	1 198 239	99.81	2 788 616	1 478 764			0	(143 754)	

Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).
